

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral  
Ueli Maurer  
Chef du Département fédéral des finances  
Palais fédéral  
3003 Berne

Réf. : CS/15021636

Lausanne, le 8 mars 2017

**Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec une nouvelle série d'Etats et de territoires à partir de 2018/2019 : procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance du présent projet qui vise l'introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) avec une nouvelle série d'Etats et de territoires.

Il est important que la Suisse mette en place un réseau d'Etats partenaires avec ces pays du G20, de l'OCDE, ces pays européens ayant un lien avec l'UE ainsi que ces places financières.

Il est cependant regrettable, vu les liens étroits qui unissent la Suisse et la Principauté du Liechtenstein, que l'EAR n'ait pas encore été introduit avec cet Etat.

Nous vous remercions d'avoir consulté le Canton de Vaud sur ce projet et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT

LE CHANCELIER



Pierre-Yves Maillard



Vincent Grandjean

Courrier envoyé sous forme électronique à [vernehmlassungen@sif.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@sif.admin.ch)

**Copies**

- OAE
- ACI